

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le 22 septembre à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, FEVRIER, PILLON
MM. BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX, MERIOTTE.

Absents excusés : Mme DURAND, M. BARILLEC (pouvoir à Mme DUHAMEL) et M. HEUTTE (pouvoir à M. TIHY)

DISSOLUTION ET TRANSFERT DU BUDGET ASSAINISSEMENT A LA C.C.V.R

Comme M. le Maire l'avait exposé au Conseil Municipal, lors de la réunion de conseil du 6 mars 2015, le budget Assainissement doit être dissolu et transféré à la compétence Assainissement de la Communauté de Commune Val de Risle,

Le conseil Municipal décide :

- La dissolution du budget assainissement de la commune au 1^{er} septembre 2015.
- Le transfert de l'intégralité de l'actif, du passif et des restes à recouvrer à la C.C.V.R.
- Le transfert du montant de la trésorerie lié au budget assainissement s'élevant à 22 192.51 €.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Mme Noëlle DEBUIS arrive à son terme le 30 septembre 2015 et qu'il n'est plus renouvelable.

Il précise aussi que le congé longue maladie de Mme Mare Chantal, a été reconduit jusqu'au 5 mars 2016 et qu'il est prévu qu'elle prenne sa retraite fin avril 2016.

Afin que Mme Debuis puisse continuer de remplacer Mme MARE, M. le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver la création d'un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe à 30 h hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2015.

Le Conseil Municipal, décide de créer un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe à 30 h hebdomadaires.

CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE MONSIEUR FABIEN ROVEYAZ

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que le Contrat Unique d'Insertion de Monsieur Fabien ROVEYAZ arrive à son terme au 30 septembre 2015 et qu'il n'est plus renouvelable auprès des services du Pôle Emploi.

Considérant que le travail de Monsieur Fabien ROVEYAZ donne entière satisfaction, M. le Maire, propose de renouveler le contrat de M. ROVEYAZ en Contrat à Durée Déterminée de 6 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'embaucher M. Fabien ROVEYAZ, en Contrat à Durée Déterminée, 26 heures hebdomadaires, pour une période de 6 mois renouvelables, soit du 1^{er} octobre 2015 au 30 mars 2016.

MOTION CONTRE LA CHASSE A COURRE EN FORET DOMANIALE DE MONTFORT s/RISLE

M. le Maire donne lecture de la copie du courrier que M. COUREL a adressé à Monsieur le Directeur de l'ONF, concernant la délivrance de licences "chasse à courre chevreuil et petit gibier" en forêt domaniale de Montfort-sur-Risle.

Le Conseil Municipal, approuvant cette initiative,

- Considérant que la sécurité est loin d'être garantie dans la forêt de Montfort-sur-Risle, eu égard à sa topographie et à la proximité d'habitations dans certaines zones,
- Considérant que cette pratique portera atteinte à l'ordre public de manière incontestable,
- Considérant que des projets importants dans ce massif forestier ont lieu tel que celui dénommé "ARBRES", mené en partenariat avec le Département de l'Eure,

Adopte une motion refusant la délivrance de licences de chasse à courre dans la forêt domaniale de Montfort-sur-Risle.

MODIFICATION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

M. le Maire explique qu'il est nécessaire d'apporter des précisions sur le contrat de location de la Salle des Fêtes. En effet, il est important de préciser sur le contrat quels sont les terrains réservés aux locataires et ceux qui ne le sont pas.

Le Conseil Municipal décide de modifier les contrats de locations de la Salle des Fêtes.

PRET DE LA SALLE DES FETES POUR COURS DE GYMNASTIQUE

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a reçu une demande de prêt de la Salle des Fêtes pour une Association de gymnastique.

Le Conseil Municipal accepte de prêter la Salle des Fêtes, provisoirement à l'association de Mme TURQUETIL, jusqu'à la mise en service de la Halle Multisport à St Philbert sur Risle
Les cours de gymnastique auront lieu chaque mardi soir de 18h30 à 20h00, hors congés scolaires et hors impératif ou location exceptionnelle.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe le Conseil Municipal que tous les travaux d'investissement prévus au Budget 2015 sont réalisés ou planifiés pour la fin septembre.

- Il précise qu'il serait souhaitable de protéger le nouveau système d'assainissement de la salle des fêtes par une petite clôture en bois ou une petite haie.

Le Conseil Municipal opte pour la pose d'une clôture en bois, car il sera plus facile de continuer d'utiliser l'emplacement sans laisser les véhicules rouler dessus.

- Au niveau de l'abribus, rue Roger Santais, qui sera posé fin septembre, M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un chemin d'accès et des passages piétons seront créés le long de la rue St Vincent.
- M. le Maire annonce au Conseil Municipal, qu'il a eu rendez-vous avec M. SOURIOUX du SIEGE, pour l'étude de l'éclairage public du lotissement Hameau des Champs.

Pas de questions supplémentaires.

POUR INFORMATION :

De nombreux chiens errants sont retrouvés sur le territoire de la commune. Merci aux propriétaires de prendre toutes les mesures pour éviter leur divagation.